

LIGUE DE BILLARD DU NORD-PAS DE CALAIS

DISPOSITIONS FINANCIERES SAISON 09/10 CARAMBOLE

| | | FFB | LIGUE | Documents à fournir au Directeur Sportif de la Ligue | SOLDE |
|---|--------------------|-----|--|---|--|
| FINALE NATIONALE MASTERS - N1 - N2 | | 33% | 50% du solde restant | Feuille de résultats signée et copie de la fiche de frais délivrée par la FFB | A la charge éventuelle du Comité Départemental, du club et du joueur |
| FINALE NATIONALE à 24 joueurs | Champion de Ligue | 0 | 2 nuitées et 5 repas si la Finale se déroule dans la Ligue. 3 nuitées et 6 repas si la Finale se déroule en dehors de la Ligue | Feuille de résultats signée | A la charge éventuelle du Comité Départemental, du club et du joueur |
| | Invité de la Ligue | 0 | 2 nuitées et 5 repas si la Finale se déroule à plus de 50km. 5 repas si la Finale se déroule à moins de 50km | Feuille de résultats signée | A la charge éventuelle du Comité Départemental, du club et du joueur |
| FINALE NATIONALE COUPE DES PROVINCES | | 25% | Totalité du solde restant | Feuille de résultats signée | |
| FINALE DE SECTEUR | | 0 | 50% des frais de déplacement et 1 repas si distance inférieure à 300km aller. 50% des frais de déplacement , 1 nuitée et 2 repas si distance supérieure à 300km aller. | Feuille de résultats signée | A la charge éventuelle du Comité Départemental, du club et du joueur |

PRECISIONS:

Les distances sont toujours calculées de Club à Club.
L'indemnité de déplacement est fixée à 0,23 €uro du kilomètre.
L'indemnité de repas est fixée à 13,90 €uros (Tarif FFB).
L'indemnité de nuitée est fixée à 27,80 €uros (Tarif FFB).

LIGUE DE BILLARD DU NORD-PAS DE CALAIS

DISPOSITIONS FINANCIERES SAISON 09/10 BILLARDS à Poches

| | | FFB | LIGUE | Documents à fournir au Directeur Sportif de la Ligue | SOLDE |
|--|--|-----|--|---|--|
| Championnat de France Mixte et Féminines - SNOOKER | | | 2 repas par joueur. 25% des frais de déplacement en co-voiturage pour le joueur utilisant son véhicule. | Feuille de résultats signée et copie de la fiche de frais délivrée par la FFB | A la charge éventuelle du Comité Départemental, du club et du joueur |
| Championnat de France Juniors et Seniors - SNOOKER | | | 1 nuitée et 3 repas. 25% des frais de déplacement en co-voiturage pour le joueur utilisant son véhicule. | Feuille de résultats signée | A la charge éventuelle du Comité Départemental, du club et du joueur |
| FINALE DE SECTEUR POOL | | | 1 repas et 25% des frais de déplacement en co-voiturage pour la personne utilisant son véhicule | Feuille de résultats signée | A la charge éventuelle du Comité Départemental, du club et du joueur |
| Championnat de France Juniors et Seniors - 8 POOL | | | 25% des frais selon la base établie par la FFB lors du déroulement du championnat. | Feuille de résultats signée | A la charge éventuelle du Comité Départemental, du club et du joueur |